



Monsieur le Ministre Wilmes: Respectez vos engagements ! **Protéger les loups – préserver la biodiversité !**

Réunion décisive au niveau de l'UE mercredi (ou éventuellement jeudi) cette semaine – chaque voix compte : le Luxembourg doit continuer à faire partie des pays qui s'opposent à l'abattage des loups!

Au niveau de l'UE, il y a une initiative de divers pays qui souhaitent réduire le statut de protection du loup (de "strictement protégé" à "protégé"), c'est-à-dire, en fait, autoriser l'abattage des loups. Chaque voix compte, car il y a actuellement une majorité très mince de pays qui sont contre l'abattage.

Jusqu'à présent, le gouvernement luxembourgeois, ainsi que le ministre de l'Environnement Serge Wilmes, ont toujours défendu, comme le gouvernement précédent, le statut de protection le plus élevé pour le loup au sein de l'UE. Cependant, de manière inattendue et sans raison scientifique apparente, la position du Luxembourg semble vaciller.

Comme l'a indiqué la ministre de l'Agriculture, Martine Hansen, le Luxembourg souhaite soutenir la proposition de la Commission européenne de réduire le statut de protection du loup dans le cadre de la Convention de Berne. La première décision sera prise mercredi lors de la réunion des ambassadeurs européens. Si une majorité se prononce en faveur de cette décision, une décision définitive sera prise jeudi lors du "Conseil Compétition".

D'où vient ce revirement ? Pourquoi quitter le groupe des pays adoptant une position basée sur la conservation et les preuves scientifiques ?

Le Luxembourg est bien préparé au retour des loups grâce au plan national d'action pour le loup et aux campagnes de sensibilisation menées par l'administration de la nature.¹ Il n'existe aucun groupe d'intérêt au Luxembourg qui ait demandé un changement de position.

À ce jour, il n'existe aucune base scientifique justifiant une modification des lois actuelles au niveau de l'UE. Il a été prouvé que l'abattage des loups ne diminue pas les attaques contre le bétail. Les loups se nourrissent à plus de 92 % d'ongulés sauvages tels que les chevreuils, les sangliers et les cerfs. En revanche, le bétail représente moins de 1 % de leur alimentation. Même une étude commandée par la Commission européenne confirme ces faits de manière claire.

Les efforts de protection et des décennies de travail ont permis le retour remarquable du loup dans les paysages européens. Cependant, leurs populations ne sont pas encore dans un état de conservation stable. Réduire leur protection mettrait à nouveau l'espèce en danger, annulant ainsi les efforts (et les

¹ http://environnement.public.lu/dam-assets/documents/natur/biodiversite/reseau-zones-protegees/especes_proteges/animaux/loup/anf-bt5-d-aktions-und-managemenplan-fuer-den-umgang-mit-woelfen-in-luxemburg.pdf

investissements financiers) réalisés, et remettrait en cause l'engagement juridique de l'UE à maintenir des populations de loups viables – ce qui devrait être un impératif absolu en période de crise de la biodiversité.

La protection des loups en Europe dépasse la protection d'une seule espèce : il s'agit de préserver la biodiversité et de promouvoir une coexistence harmonieuse avec la nature. Les loups jouent un rôle crucial dans la stabilité des écosystèmes, notamment pour la préservation de forêts naturelles résilientes au climat.

L'argument avancé pour ce changement de position, à savoir la solidarité avec d'autres États membres de l'UE qui, selon eux, ne peuvent pas gérer de manière adéquate la population de loups, est une position inacceptable pour le Luxembourg.

L'UE doit être une alliance de valeurs qui va au-delà des questions économiques et financières (un domaine dans lequel le gouvernement sait pourtant défendre ses positions).

Le Mouvement Écologique et natur&ëmwelt attendent du gouvernement qu'il affirme clairement dans son vote concernant le loup que l'UE est une alliance de valeurs, poursuivant une stratégie cohérente et scientifiquement fondée en matière de biodiversité. Le Luxembourg doit faire preuve de solidarité avec les pays qui défendent la protection du loup.

Il est surprenant dans ce contexte que la ministre de l'Agriculture ait été la première à prendre la parole hier, au lieu de Serge Wilmes, le ministre de l'Environnement, qui devrait normalement être le garant de la protection de l'environnement et de la nature au sein du gouvernement...!?

La proposition politiquement motivée de la Commission européenne comporte également un risque important : celui de créer **un précédent pour d'autres espèces**, ouvrant la porte à de nouvelles modifications de la législation européenne sur la protection de la nature (par exemple pour la loutre ou l'ours brun). Un tel pas remettrait en question la crédibilité de l'UE en matière de biodiversité.

Comment les gouvernements des pays riches de l'hémisphère Nord peuvent-ils attendre des pays d'Afrique et d'Asie qu'ils protègent leur biodiversité, avec des espèces comme le tigre, le lion ou l'éléphant, alors que chez nous, la coexistence entre les humains et les loups est déjà remise en question ? Il est évident que la cohabitation des agriculteurs dans l'Asie densément peuplée avec des éléphants est une bien plus grande menace pour leur existence.

Le Mouvement Écologique et natur&ëmwelt a.s.b.l. appellent donc instamment le gouvernement ainsi que le ministre de tutelle Serge Wilmes à maintenir la position actuelle du Luxembourg, fondée sur des bases scientifiques, et à rester alliés aux pays qui défendent la protection des loups.

L'UE doit renforcer ses efforts pour la coexistence et maintenir une protection stricte des loups ! Cela est également exigé au niveau européen par plus de 300 organisations de la société civile, dont le Mouvement Écologique et natur&ëmwelt a.s.b.l., dans une déclaration commune du 19 septembre 2024² :

- « Encourager la coexistence : renforcer les mesures préventives telles que les clôtures et les chiens de berger, et les rendre plus accessibles aux agriculteurs.
- Faire respecter la protection : garantir que la chasse illégale des loups soit stoppée et que la directive européenne "Faune-Flore-Habitats" (FFH) soit respectée.

² Quelle EEB: <https://eeb.org/library/joint-statement-by-300-civil-society-organisations-calling-for-strict-wolf-protection-to-be-maintained/>

- **Sensibiliser : informer le public sur les avantages écologiques et socio-économiques du loup, sur la base de données scientifiques.**
- **Respecter les connaissances scientifiques : toute modification du statut de protection du loup doit être fondée sur des données rigoureuses, et non sur des pressions politiques. »**

Un message clair doit être envoyé : l'UE prend ses engagements nationaux et internationaux en matière de protection et de restauration de la biodiversité au sérieux !

Contact :

Blanche Weber, Mouvement Ecologique: 621 282 139

Roby Biber, natur&mwelt : 621 378 529